

Secteur de la seconde main : Un régime TVA complexe à maîtriser

Vous vendez des vêtements, sacs, chaussures ou autres articles de seconde main que vous avez achetés sans TVA, par exemple, auprès de particuliers :
**Quel traitement TVA appliquer lors de la revente ?
Quelles sont vos obligations en la matière ?**

Vos enjeux

La vente de biens d'occasion obéit à des **règles TVA complexes** offrant le **choix entre plusieurs options**.

Pour vos flux, vous devez maîtriser les règles suivantes :

- Le **régime particulier de la TVA sur la marge**,
- La **méthode de calcul** ("coup par coup" ou globalisation),
- **L'option pour l'imposition sur le prix total**,
- Les règles relatives aux **ventes à distance lorsque votre client est un particulier européen**,
- La remise et l'utilisation de **bons d'achat / bons de réduction**.

La maîtrise de ces règles permettra :

- D'éviter **des redressements TVA** en cas de contrôle fiscal,
- De choisir la **meilleure option** en fonction de vos opérations et ainsi **faciliter leur gestion**.

Notre assistance

Sécuriser et optimiser la gestion de vos ventes de biens d'occasion :

- Identifier pour chaque opération le traitement TVA applicable et vos obligations,
- Déterminer la meilleure option possible.

Réaliser un diagnostic TVA du traitement de vos ventes de biens d'occasion,

Identifier les opportunités d'une gestion TVA optimisée.

A propos de Grant Thornton Société d'Avocats

Grant Thornton Société d'Avocats accompagne ses clients dans toutes leurs opérations stratégiques, que ce soit dans un contexte national ou international, grâce à une expertise pluridisciplinaire reconnue dans tous les domaines du droit des affaires.

Contacts



Elvire Tardivon-Lorizon
Avocate-Associée, TVA
E : etardivonlorizon@avocats-gt.com
T : +33 1 41 16 27 32



Cécile Natali
Avocate, Senior Manager
E : cnatali@avocats-gt.com
T : +33 1 41 16 27 00